

# LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE,

JOURNAL LITTÉRAIRE, POLITIQUE, RELIGIEUX ET AGRICOLE.

## MELANGES.

### PRASCOVIE

OU LA PIÉTÉ FILIALE.

(HISTOIRE RUSSE.)

(SUITE ET FIN.)

Lorsqu'elle se réveilla le lendemain, et que le souvenir de tout ce qui s'était passé la veille rentra dans sa mémoire, elle fit un cri de joie. "N'est-ce pas un songe trompeur qui m'a buse? Est-il bien vrai que j'ai vu l'empereur? qu'il m'a promis la grâce de mes parents?"

Les transports de sa joie augmentaient à mesure que ses idées plus claires se débarrassaient des vapeurs du sommeil. Elle s'habilla promptement, et, comme elle ne pouvait contenir dans son âme le bonheur dont l'idée seule débordait toutes ses facultés, elle alla trouver ses hôtes qui venaient déjà à leurs occupations, et se mit à leur raconter de nouveau la clémence de l'empereur, l'air touchant de compassion et de bonté avec lequel il l'avait regardée; puis elle parla de la joie qu'éprouveraient ses parents en apprenant la fin de leur exil, de sa reconnaissance pour leur généreuse hospitalité, du bonheur dont son âme était inondée... Le bon Rossi et sa femme avaient les larmes aux yeux en entendant ainsi les expressions naïves par lesquelles Prascovie les assurait de sa gratitude, et elle, pauvre jeune fille, il lui semblait qu'elle était plus heureuse en s'entretenant de son bonheur avec ses hôtes.

Plusieurs jours se passèrent avant que la grâce pût être expédiée; il fallut revoir l'affaire de Stanislas Lopouloff; en l'examinant, Alexandre fut convaincu que la seule équité lui eût ordonné de briser les fers de l'infortuné; mais il avait fait grâce avant de savoir qu'il devait faire justice, et les exilés ne l'oublièrent jamais.

Pendant qu'on s'occupait de la révision du procès de Lopouloff, le magnanime Alexandre n'oublia point la pauvre jeune fille, il lui fit remettre une bourse de deux mille roubles pour subvenir à ses besoins; l'officier chargé de lui faire connaître les intentions bienveillantes de l'empereur, ajouta que, vivement touchée du sublime dévouement qui l'avait portée à lutter contre tant d'obstacles, sa majesté lui assignait une rente de mille roubles pour honorer ainsi en elle le triomphe de la piété filiale, et il lui remit en même temps le brevet de sa pension.

Prascovie, ainsi comblée des bontés d'Alexandre, brûlait maintenant de l'impatience bien naturelle d'aller rejoindre ses parents, de briser leurs fers et de les ramener dans leur patrie. Oh! dire sa vive reconnaissance pour les voies admirables de la Providence à son égard, pour les largesses de l'empereur, pour l'hospitalité de ses généreux hôtes et pour toutes les personnes charitables qui l'avaient aidée et secourue pendant son long et périlleux voyage, dire tout cela, ce serait chose impossible à ma faible plume!

Cependant la prospérité ne fit point oublier à Prascovie les deux pauvres exilés qui, lors de son départ d'Ischim, lui avaient offert de partager avec elle leur petit trésor. Souvent elle avait parlé d'eux à ses hôtes; mais ils lui avaient toujours conseillé de ne pas ajouter cette démarche à celle qu'elle faisait pour hâter la révision du procès de son père, et la crainte seule de nuire à la cause de ses parents avait pu la forcer à différer l'exécution de son généreux projet à leur égard. Heureusement pour ces malheureux, la bonté de l'empereur lui donna l'occasion de lui être utile. Lorsque l'ukase définitif de la délivrance de son père fut revêtu de toutes les formalités nécessaires, en lui faisant annoncer cette heureuse nouvelle l'empereur lui fit demander si elle n'avait rien à désirer personnellement pour elle-même. Elle répondit aussitôt que si sa majesté voulait encore lui accorder une grâce après l'avoir comblée de bonheur par la délivrance de ses parents, elle la suppliait d'accorder la même faveur aux deux infortunés compagnons de leur exil. L'officier chargé de cette mission rendit compte à son souverain de la noble reconnaissance qui portait la jeune fille à sacrifier les faveurs de sa majesté, pour briser les fers de deux hommes qui lui avaient offert quelques kopeks à son départ de la Sibérie. Son désir fut exaucé, et l'ordre de leur rappel partit avec celui qui concernait son père.

Avant de quitter Moscou, Prascovie avait libéralement récompensé ses bons hôtes; de même en passant le Volga devant Casan, elle se ressouvint du batelier Nicolas Kisloff, elle demanda ce qu'il était devenu: on lui apprit que, par suite d'une chute, il était tombé dans la plus profonde misère, gisant sur un grabat au milieu de six enfants qui manquaient de pain. Prascovie se fit conduire riche lui: il l'avait vue pauvre et en lambeaux, elle revenait chez lui et brillante, il ne la reconnut pas. Elle tira de sa bourse la petite pièce qu'il lui avait donnée, elle la lui montra, lui rappela ce qu'il avait fait pour elle, et, posant sur son lit une centaine de roubles: "Tenez, lui dit-elle, la charité ne sème point en vain; voici ce que vous m'avez donné au nom de Dieu, voilà ce que Dieu vous envoie."

Pascovie était si pressée d'arriver auprès de ses parents, qu'elle voyageait la nuit et le jour; mais à Sarapoul elle voulut s'arrêter, elle voulut aller visiter la tombe du pauvre missionnaire; c'était presque un devoir filial, et Prascovie ne pouvait pas y manquer. Elle revit cette croix qu'on avait placée au-dessus du cercueil, ce lieu où elle avait versé tant de larmes; elle en versa encore; mais elles étaient douces; il lui semblait que du haut du ciel le pauvre religieux se réjouissait de la voir heureuse, et que, dans ce cœur plein de charité, la vue du bonheur d'autrui pouvait même ajouter au parfait bonheur qu'il goûtait dans le sein de Dieu.

Tandis que Prascovie dirigeait maintenant sa course rapide vers la terre de l'exil, et que dans son impatience, elle accusait de lenteur tantôt l'agilité des chevaux, tantôt l'activité des conducteurs, son père recevait, en Sibérie, la nouvelle inattendue de sa liberté. Sa fille était partie depuis plus de vingt mois, et

pendant cette intervalle l'empereur Alexandre avait signalé son avènement au trône par le rappel d'un grand nombre de proscrits; mais l'amnistie du nouveau monarque ne s'était étendue sur aucun des infortunés habitants du cercle d'Ischim. Le sort de Lopouloff et de sa femme n'en était devenu que plus cruel. Privés désormais de tout espoir, ainsi que de la présence de l'enfant chéri qui leur avait aidé à supporter la vie, ils étaient prêts à succomber sous le poids de leurs maux, lorsqu'un courrier du gouverneur de Tobolsk vint les tirer de cet abîme en leur apportant la nouvelle de leur délivrance.

Cet événement et les circonstances qui l'avaient amené firent beaucoup de bruit en Sibérie. Les habitants d'Ischim, qui connaissaient Lopouloff, ainsi que les proscrits qui vivaient dans les environs, vinrent chez lui dès qu'ils en eurent connaissance. Ceux de ses anciens compagnons d'infortune qui tournaient en ridicule l'entreprise de Prascovie, ceux surtout qui lui avaient refusé les secours dont ils pouvaient disposer pour son voyage, auraient bien voulu maintenant y avoir contribué. Lopouloff reçut les félicitations de tout le monde avec reconnaissance, et son bonheur aurait été complet sans le regret qu'il éprouvait de laisser sur la terre d'exil ses deux amis dont il ignorait encore la délivrance.

Ces deux hommes, déjà vieux, étaient en Sibérie depuis près de quarante ans. Lopouloff s'était plus étroitement lié avec eux depuis le départ de sa fille; eux seuls, parmi ses infortunés compagnons d'exil, avaient pris un intérêt sincère au sort de sa fille. Pendant longtemps leurs entretiens ne roulaient que sur elle et sur les chances heureuses ou malheureuses qu'ils prévoyaient tour-à-tour, suivant que l'espérance ou la crainte les agitaient.

La nouvelle inattendue de la délivrance de Lopouloff jeta ces deux malheureux dans un profond découragement; car ils voyaient approcher avec peine le jour qui allait les séparer de leur unique ami. Ils se rappelèrent douloureusement la promesse que leur fit Prascovie, en partant, de s'intéresser à eux; et, ne recevant aucune nouvelle de Tobolsk, ils se crurent oubliés; mais ils n'osaient se plaindre à Lopouloff, et ils renfermaient dans leur cœur le sombre chagrin qui les dévorait.

Comme Lopouloff devait bientôt les quitter, ils voulurent prendre congé de lui pour n'avoir pas la douleur d'assister à son départ; et ils se retirèrent le cœur navré de toutes les douleurs que les hommes peuvent supporter sans mourir.

Après leur départ, Lopouloff et sa femme pleurèrent longtemps sur le sort de leurs deux amis. "Sans doute, disaient-ils, Prascovie ne les a pas oubliés; peut-être encore, avec le temps, obtiendra-t-elle leur grâce; nous l'engagerons à faire de nouvelles démarches en leur faveur." Et cette pensée les consolait; ils s'y arrêtèrent longtemps.

A peine étaient-ils endormis, qu'ils entendirent frapper fortement à la porte; le même messager qui leur avait apporté l'avant-veille la bonne nouvelle, n'ayant pas trouvé le Capitaine ispravnik (1), auquel était adressée la dépêche, et connaissant leur logement, revenait avec la grâce des deux amis. Lopouloff se leva précipitamment pour le conduire chez les infortunés.

Les deux malheureux s'étaient retirés dans le plus affreux désespoir. En rentrant dans leur cabane déserte, ils s'assirent sur un banc dans l'obscurité, et gardèrent un morne silence. Que pouvaient-ils se dire? Ils avaient perdu toute espérance, et l'exil pesait sur eux maintenant de tout le poids de l'attente déçue.

Depuis une heure, ils souffraient à la fois leurs maux présents et ceux que leur présentait un sombre avenir, lorsque la lueur d'une lanterne vint éclairer tout-à-coup la petite fenêtre de leur misérable réduit; ils écoutent, plusieurs personnes marchent et parlent auprès de la cabane. On frappe; une voix bien connue se fait entendre; "Amis, ouvrez! grâce! grâce aussi pour vous! ouvrez!"

Il n'y a point d'expression possible pour décrire une semblable situation. Pendant quelques minutes on n'entendit que des phrases entrecoupées: "Grâce! L'empereur! Que Dieu le bénisse! Que Dieu soit loué! Que le ciel comble de ses bénédictions la bonne Prascovie qui ne nous a point oubliés!" Jamais habitation humaine n'avait renfermé des êtres plus heureux, jamais il n'eût été de passage plus rapide de l'excès de la douleur à l'excès de la joie.

Je me hâte, il en est temps; Prascovie n'a point voulu qu'on prévint ses parents de son retour; elle sait qu'ils se portent bien, on le lui a dit à Tobolsk, on le lui confirme à Saïmka. Oh! comme son cœur palpite en traversant la forêt, en approchant des rives du lac, en reconnaissant chaque arbre, chaque rocher, elle aperçoit la cabane paternelle, elle s'élançait... Elle s'arrête; la violence de ses émotions l'épouvante, elle recule devant trop de joie. Ah! misère de l'homme, te voilà bien tout entière! Nous voulons du bonheur, nous en voulons avec excès, et l'excès du bonheur nous ne pouvons le supporter.

Une seule idée agite Prascovie: "Si j'allais retrouver ma mère malade," pensait-elle, et cette crainte, qui venait se placer entre elle et ses parents, tempéra la félicité qui l'accablait, et lui rendit toutes ses forces. Elle court, elle touche au seuil, elle entend des voix, elle les reconnaît; son cœur se serre, sa tête se perd, elle appelle ses parents: la porte s'ouvre, elle voit son père: il jette un cri: la mère accourt, Prascovie tombe dans leurs bras.

Longtemps ils demeurèrent plongés dans cette extase, ils sont comme éperdus, on les croirait en délire; ils laissent échapper des mots sans suite, ils ne savent ce qu'ils disent; ils cherchent en vain des expressions pour ce qu'ils éprouvent, ils n'en trouvent point; ils pleurent, ils gémissent, et leurs forces, comme leur raison, se perdent dans l'excès de leur joie.

Maintenant si je parlais des jours qui suivirent celui-là, je montrerais les parents s'entretenant avec leur fille des cruelles angoisses qu'ils ont endurées pendant son absence; je les montrerais écoutant, avec toutes les émotions de l'espérance et de

la crainte, le récit qu'elle leur fait de son long voyage; je ferai voir la tendre mère montrant, attachée sur son cœur, comme la seule force qui avait pu la faire vivre jusqu'à cet instant, la boucle de cheveux envoyée par Prascovie; je dirais ce que les parents éprouvèrent le jour que l'exilé se présenta dans leur cabane pour leur apprendre le bien que leur fille lui avait fait; je dirais les larmes qu'ils versèrent au récit de sa détresse, les larmes qu'il versèrent au récit de sa vertu; enfin, je raconterais leurs adieux à cette cabane sauvage, à cette terre d'exil, où ils ont souffert tant de maux, mais où ils viennent de goûter une de ces joies d'autant plus vives et plus pures, qu'elles s'achètent par la douleur et naissent du sein des larmes; semblables aux rayons du soleil, qui ne sont jamais plus éclatants quand ils sortent de la nue pour se réfléchir sur des champs trempés de rosée.

Je n'irai pas plus loin. Quand les images riantes, les scènes heureuses se prolongent trop, elles fatiguent, parce qu'elles sont sans vraisemblance; on n'y croit point, on sait trop qu'un bonheur constant n'est pas un bien de la terre. La langue, si variée, si abondante pour les expressions de la douleur est pauvre et stérile pour celles de la joie; un seul jour de félicité les épuise. Prascovie est dans les bras de ses parents, ils vont la ramener dans leur patrie, la replacer au rang de ses ancêtres, s'enorgueillir de ses vertus, et jouir en paix des fruits de son héroïque entreprise. C'en est assez, arrêtons-nous ici, reposons-nous sur ces douces pensées. Ce que j'ai connu de la vie, de ses inconstances, de ses espérances trompées, de ses fugitives et chimériques félicités, me ferait craindre, si j'ajoutais une seule page à cette histoire, d'être obligé d'y placer un malheur.

## ROME ET LA CIVILISATION (1).

(CINQUIÈME ARTICLE.)—SUITE.

J'ai dit ce que Rome a fait pour dissiper l'ignorance parmi le peuple; je voudrais avoir le loisir de faire connaître les grands moyens qu'elle emploie pour développer l'intelligence dans les classes supérieures. Une foule de collèges, d'institution d'académies sont ouverts à Rome, pour la culture de l'esprit, je ne puis mentionner que quelques uns de ces établissements.

Le Séminaire dit, de l'Appollinaire, renferme le cours de littérature et de philosophie, et toutes les branches de la science sacrée. C'est là qu'étudient généralement les jeunes gens qui se destinent à l'état ecclésiastique. Quand on a pu apprécier la science du clergé romain, on sent comme les études religieuses sont fortes dans cette institution. La pension et l'éducation sont données gratuitement à de jeunes élèves qui sont versés dans la connaissance de la grammaire supérieure, et qui ont mérité leur admission au concours. Quel encouragement offert à la jeunesse pieuse de la société romaine. On voit comme l'Eglise sait s'emparer du talent: elle l'arrache à la pauvreté qui l'aurait étouffé, pour le cultiver et s'en servir pour la gloire de la religion.

L'Université romaine, appelée la *sapienza* se compose de cinq facultés, Théologie, droit médecine, philosophie, philologie. Elle compte 48 professeurs, et le programme de ses cours ne le cède à celui d'aucune université de l'Europe. A cette institution se trouve adjointes les écoles des Beaux-Arts, dont les principes sont enseignés par douze professeurs, membres de l'Académie de St. Luc, si célèbre par ses connaissances artistiques. Les Etats Romains comptent sept Universités, ce qui doit paraître une source de science bien abondante, pour une population qui ne s'étend pas à 3 millions d'hommes.

Le collège romain, tenu par les Jésuites, rivalise presque avec l'Université de la *Sapienza*. Dans ses classes on enseigne les différentes sciences depuis les plus élémentaires, jusqu'aux plus élevées. On y admet non seulement les Romains, mais encore les étrangers de toutes les nations, qui peuvent y prendre des grades. Cette institution compte douze cents étudiants, tous externes, et un grand nombre de professeurs connus de l'Europe savante: tels sont entre autres les Pères Vico, Marchi et Ceperone.

Mais qu'est il besoin d'énumérer les institutions littéraires ou scientifiques de Rome?... La science, et la science dans l'ordre le plus élevé, est la vie propre de cette ville, à qui la Providence a fait une si magnifique destinée. Rome a la mission de régner sur les esprits. Aujourd'hui elle commande à l'intelligence de deux cent millions d'hommes. Elle est chargée de conserver intacte la révélation des dogmes qui sont les objets les plus importants, et les plus sublimes qui peuvent occuper l'esprit humain. Elle doit repousser la plus légère erreur qui les attaquerait; et elle doit en donner l'interprétation, à quiconque la consulte des divers points de l'Univers. L'infallibilité est promise à ses décisions dogmatiques; mais l'inspiration du ciel ne fait que confirmer le travail de la science. D'ailleurs Rome doit être prête, non pour soumettre ses doctrines à un tribunal supérieur à son autorité, mais pour les faire accepter plus facilement, elle doit être prête à rendre compte à la raison de tout ce qu'elle impose à la croyance. Il lui faut donc connaître toutes les difficultés que dans les divers ordres de ses connaissances, l'esprit humain peut présenter contre ses dogmes mystérieux, sa morale sévère, et ses institutions si différentes de celles du monde. La religion est au fond de toutes les questions que peut soulever l'intelligence. La philosophie et les sciences sociales ont les rapports les plus intimes avec la théologie: l'histoire est en contact perpétuel avec l'action de l'Eglise; dans la littérature se montre l'influence du génie du Christianisme, et les sciences physiques elles-mêmes peuvent présenter une confirmation de l'enseignement catholique ou lui offrir des difficultés qu'il importe de résoudre.

Quelles vastes connaissances doivent avoir ces congrégations romaines dont chaque jour le monde reçoit quelque décret nouveau. Les princes de l'Eglise qui les composent, appellent à leur secours les avis des hommes éminents des corps religieux

(1) Les capitaines ispravniks exercent à peu près en Russie les mêmes fonctions que les sous-préfets en France.

ou des professeurs des universités. Pour être toujours prête à faire face à toutes les difficultés, à répondre à toutes les questions de l'intelligence, Rome doit avoir à cœur de maintenir dans ses diverses institutions la science au plus haut degré possible.

La ville capitale du monde chrétien, est en communication continue avec toutes les parties de la terre, sur laquelle toute puissance lui est donnée. Les évêques de toute la catholicité lui rendent compte de tout ce qui se passe dans leur diocèse : les missionnaires des contrées les plus lointaines du globe lui font connaître, sous tous les points de vue, l'état des régions qu'ils évangélisent. Rome d'une autre part entretient avec les gouvernements catholiques, des relations qui touchent à de graves questions, et demandent à ceux qui en sont chargés toutes sortes de connaissances et une habileté consommée. Sous ce dernier rapport la sagesse de la cour de Rome est depuis longtemps proverbiale. De plus, une foule de voyageurs des classes les plus élevées de la société européenne remplissent sans cesse la grande cité. Cette communication perpétuelle de la ville apostolique avec le monde entier ne peut avoir lieu sans répandre dans la société romaine des connaissances de toute espèce, et tenir son esprit occupé de considérations, d'idées d'un ordre élevé.

Qui ne sent que la conscience de l'antiquité a son siège propre à Rome ? Là, est le théâtre de ses recherches, là, elle doit briller nécessairement plus qu'ailleurs. Mais cette science ne doit pas être le partage que de quelques esprits ? Ces monuments merveilleux que l'œil contemple sans cesse attirent les investigations de tout homme dont l'intelligence a été développée par quelque éducation. D'une autre part les événements les plus intéressants qui se sont passés avant et depuis le Christ ont leurs traces sur les édifices anciens et modernes de cette cité. L'histoire est donc une connaissance que la Ville Eternelle doit exiger de tous ceux de ses habitants qui aspirent à quelque chose de plus qu'à jeter un regard matériel sur les objets les plus propres à exciter la curiosité de l'intelligence.

Que dire des Beaux-Arts ? pour cet autre magnifique produit de l'esprit humain. Rome est toujours l'école du monde. Tous les grands artistes vont se former là. Assurément la capitale du monde chrétien le cède à beaucoup d'autres villes pour les connaissances industrielles et les travaux mécaniques. Mais quel que soit le reproche qu'on prétende lui adresser sous ce rapport, après tout qu'est ce qui fait le plus d'honneur à l'esprit humain, une belle machine, ou un tableau de main de maître ? Une grande invention mécanique suppose sans doute une intelligence remarquable, mais un chef-d'œuvre artistique réveille l'idée du génie. Le travail pénible des combinaisons, les tâtonnements des essais pratiques, la grossièreté des objets sur lesquels s'exerce le mécanicien, l'utilité purement matérielle qui résulte immédiatement du moins de son invention, tout cela fait qu'on attache à son œuvre une idée bien moins relevée qu'à celle de l'artiste dans laquelle l'inspiration, c'est-à-dire le souffle du ciel, se fait sentir, et qui en frappant les sens, transporte l'âme aux pures régions de la beauté idéale.

D'étonnants effets ont été opérés par la science industrielle dans notre siècle; ont-elles attaché à leur auteur une gloire aussi brillante que celle de ces hommes dont la main a fait les tableaux et les statues qui ornent les salles du Vatican et les grands musées de Rome ? Une nation où le goût des arts domine, semble donc d'une tempe plus noble, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, que celle qui se distingue par des aptitudes industrielles et mécaniques.

Quoiqu'il en soit, si l'on s'en tient à la science, proprement dite, Rome, d'après l'exposé que je vous ai soumis, a-t-elle à craindre le parallèle avec Londres et Paris ? L'intelligence y respire-t-elle dans une atmosphère plus lourde ? offre-t-elle moins d'aliments à la vie de l'esprit ? la lumière y est-elle moins vive ? Aujourd'hui plus que jamais la ville, Reine du monde, présente des savants qui ne s'éclipsent devant aucun nom contemporain. Le P. Perroue est le premier homme, dans la première des sciences, la théologie. Nul ne conteste au P. Marchi, d'être le plus habile antiquaire de l'Europe. Le P. Vico marche l'égal d'Herschell et d'Arago. Quel érudit le monde savait a-t-il à opposer au cardinal Mai ; et la terre n'a jamais vu, du moins depuis les apôtres, un homme possédant la connaissance d'autant de langues que le cardinal Mezzofante (1). Que d'autres noms je pourrais citer ? que d'autres preuves de la science romaine, je pourrais apporter ? ce que j'ai dit me paraît suffire.

Eh bien, lorsqu'on a ainsi considéré Rome dans la hauteur et l'étendue de l'enseignement religieux qu'elle donne, comme siège du vicar de Christ, dans la lumière qui jaillit de ses monuments anciens et modernes ; dans les savants illustres qui brillent dans son sein ; dans ses institutions pour les hautes études ; dans ses communications habituelles avec ce qu'il y a de plus éclairé dans le monde ; dans la multiplicité de ses écoles pour le peuple ; dans la pureté et l'élevation de son éducation religieuse et morale, toujours jointe à l'instruction des lettres élémentaires, que doit on penser de la place qu'elle occupe parmi les cités sous le rapport intellectuel ? Ne serait-ce pas celle qu'elle a tenue au milieu des villes des temps anciens sous un point de vue différent ? Dominer, serait-ce toujours sa destinée ; mais sa prééminence aurait passé de la sphère de la puissance matérielle à celle où s'exerce l'intelligence humaine.

**LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.**

MARDI MATIN, 12 AVRIL 1853.

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE.

Québec, 7 avril.—Hier soir, après l'envoi du rapport, les résolutions suivantes furent adoptées sur division, (37 contre 6.)  
1°. Que vu le peu d'espace qui sépare le lac Champlain de la rivière Hudson et du St. Laurent, le peu d'élevation des terres les plus hauts du terrain qui les divise, les avantages naturels que possède la grande chaîne de lacs et de rivières conduisant à l'intérieur, la construction d'un canal pour unir le St. Laurent à la rivière Richelieu ou au lac Champlain, de dimensions suffisantes pour admettre les plus gros steamers du lac Ontario à Whitehall, ferait considérablement diminuer les frais de transport entre le lac Erié et New-York, revenir de nouveau le commerce de l'Ouest dans sa voie naturelle (le St.

(1) Le P. Vico et le C. Mazzofante sont morts tous deux.

Laurent.) et augmenter le revenu des péages sur tous nos travaux publics.

2°. Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le gouverneur-général pour lui communiquer la résolution qui précède et recommander le sujet à la considération attentive de Son Excellence

Le bill de M. Brown pour abolir les rectoreries a été renvoyé à six mois, 25 contre, 12 pour.

Ce soir M. Dumoulin a présenté une pétition des citoyens des Trois-Rivières se plaignant de ce que leurs signatures avaient été mises sans leur consentement sur la pétition contre le bill de la cathédrale, et demandant que ce bill passe.

Québec, 8 avril.— Ce soir, en comité général, M. Hicks a proposé ses résolutions sur le tarif.

M. Young a proposé en amendement 10. Que la vraie politique du Canada est de réduire les dépenses publiques autant que possible, sans nuire à l'efficacité du service, et d'utiliser les ressources de notre pays pour en avancer les intérêts, sans s'occuper de la politique des autres nations.

20. Qu'il est grandement expédient de mettre les communications intérieures de la province dans la meilleure condition possible, sans délai inutile. Que dans cette vue un canal pour unir les eaux du St. Laurent à celle du lac Champlain soit de suite entrepris, comme entreprise publique, et que la navigation en bas de Québec soit améliorée.

30. Qu'il est expédient que les matériaux suivants nécessaires pour les manufactures, soient admis en Canada sans droits de douane : Caoutchouc, toile à voile, cuivre en barres ou en feuilles, cuivre jaune en barres ou en feuilles, fer en saumons et en gueuses, et non autrement manufacturé, vernis luisant et noir, huile de pin, ciment pour les vaisseaux, poix, goudron, résine, chaînes, câbles, étoupes, pierres à moulages, charbon, coton et chanvre non manufacturés, matières pour teindre, plaques à bouilloires, barres de railroad, saindoux, graisse, plomb, suif, acier cacao, huile de palmier et de morue, laine, toutes sortes de bois, soude. Qu'il est désirable que le contrôle entier de la navigation du fleuve St. Laurent et des rivières intérieures du Canada soit transféré du parlement impérial à la législature provinciale.

AMENDEMENTS qui seront proposés par M. Sicotte, en comité de toute la chambre, au bill pour définir les droits seigneuriaux dans le Bas-Canada, et pour en faciliter le rachat.

Ajouter, dans la 5e clause, après la 7e ligne, ce qui suit : " ou qui aura avant la passation de cet acte, ainsi payé, soit directement soit indirectement à un seigneur, en sus de la redevance annuelle, comme la considération de la concession d'une terre."

Après la 5e clause, ajouter " et il sera permis de faire la preuve des faits reprochés par témoins et les réponses de la partie sur fait et articles."

Ajouter, après la 16e clause : " Pourvu toujours que le délai qui devra être accordé pour établir telles terres ne sera pas de moins de six mois."

Au lieu des clauses 30, 31 et 32, insérer ce qui suit : " Que le seigneur ne pourra exiger que les moutures ordinaires sur les grains qui seront portés à son moulin, et que le censitaire ne sera tenu à aucune amende et confiscation pour porter ses grains à d'autres moulins."

Au lieu des clauses 34 et 35, insérer ce qui suit : " Que nul seigneur ne pourra exercer le droit de retrait, même quand il aura été convenu ; et dans les cas de fraude le seigneur pourra refuser d'ensaisiner le contrat d'acquisition, et il pourra poursuivre pour les lods et ventes et recouvrer à raison du prix qui sera prouvé avoir été réellement payé ; et il sera permis de faire la preuve du fait par témoins et les réponses de la partie défenderesse sur fait et articles."

Dans la 41 clause, effacer l'article second.

Dans la clause 41, au lieu de l'article 4, mettre ce qui suit : " Celle d'exhiber le titre d'acquisition dans les 40 jours qui suivront la passation du titre, et de payer les lods et vente suivant la loi."

Effacer, dans la clause 41e les articles 5, 6, 7 en entier.

Ajouter, après la clause 42e : " Et toute terre acquise par une corporation, ne sera pas censée tomber en main morte, et ne sera assujettie qu'aux lods et ventes ordinaires."

Effacer dans la clause 44e, les mots suivants : " Et le droit de banalité des moulins pour y moudre le grain."

Effacer dans la clause 44, article 2, les mots suivants : " Ou autres dénominations quelconques."

Effacer, dans la 47e clause, dans la 8e ligne, les mots suivants : " D'avec celui du droit de banalité, et."

Effacer, dans la clause 48e l'article 3 en entier.

Ajouter à la clause 51e ce qui suit : " Et le greffier de la dite cour sera tenu de donner copie de tel document dûment certifié en la forme ordinaire à toute personne qui la demandera, et aura droit d'exiger trois deniers courant par chaque cent mots de tel document."

Ajouter à la clause 57e ce qui suit : " Et libéré pour l'avenir de tous droits seigneuriaux ; mais le seigneur duquel tel fond relève sera conservé, durant cinq ans seulement, dans ses privilèges et hypothèques contre le fonds, pour le paiement de tous arrérages de droits seigneuriaux non prescrits et légalement dus."

UNE FÊTE INTÉRESSANTE.—La satisfaction produite par le résultat de la fête de l'Institut des Artisans, dimanche dernier, a réellement gagné tous les cœurs. On s'occupe encore à redire les heureuses impressions dont on s'est ressenti en attendant les discours éloquentes prononcés en ce jour, et non seulement parlait-on très favorablement du sermon de la grand'messe, si approprié à la circonstance, et si bien donné par messire Gravelle, chapelain de l'Institut ; mais aussi, on se fait un plaisir de redire ce qu'on a éprouvé de contentement dans l'entretien dont Sa Grandeur monseigneur Prince a si bien favorisé son auditoire, à vêpres. On n'entend, aujourd'hui, parler de cette fête qui contribue si hautement à faire ressortir le mérite de l'association de l'Institut des Artisans de St. Hyacinthe, dont le but, si louable, commande à lui seul l'approbation, dès lors que l'on considère que cette société ne comporte dans son organisation que l'union, l'instruction et le secours mutuel.

Disons de suite, qu'en somme, procession des pompiers, sapeurs et artisans ; pain-béni, musique, quête, etc., tout était satisfaisant dans cette solennité couronnée si bien par l'installation des officiers de l'Institut. Cette cérémonie de l'installation a formé à elle seule, une séance très intéressante et dont on se réjouit à l'idée seule des allocutions pleines d'a propos de la part de D. G. Morrison, écrivain, messire F. Tétreau et V. St. Germain,

écrit. La musique après chacun de ces discours récréait l'assistance d'une manière fort agréable et ne pouvant que faire honneur à la bande du Séminaire.

Certes, cette fête du patronage de St. Joseph, a été vraiment bien châtée sous tous les rapports. Espérons qu'elle ne se présentera dorénavant que pour se renouveler de mieux en mieux, si l'on en juge par les heureux auspices qui ont accueilli les premiers débuts.

CALIFORNIE.—Nous nous faisons un plaisir de publier la lettre suivante d'un ex-citoyen de cette ville, que tous ici connaissent très avantageusement. Les renseignements qu'il donne sont d'autant plus intéressants, qu'ils peuvent guérir le mal Californien d'un grand nombre.

Stockton, 25 Février 1853.

Monsieur.—Je vous écris pour la seconde fois, pour vous donner de mes nouvelles. Ma santé est assez bonne, Dieu merci, j'espère que vous et votre famille en pourrez dire autant. Mon passage a été assez heureux. C.... mon compagnon de voyage a été bien malade. Sur la dernière traversée, nous avons perdu 23 passagers : une trentaine ont débarqué à San-Francisco, étant bien malades. Nous sommes arrivés à San-Francisco le 20 Janvier. La misère à cette époque, était assez grande, une partie des mineurs, étaient descendus des mines faute de provisions, presque tous cherchaient à travailler pour leur nourriture, et encore ils ne pouvaient trouver de l'ouvrage que très difficilement. La pluie est tombée en si grande abondance que les chemins sont devenus impraticables. Jugez à présent de la situation de celui qui n'avait pas beaucoup d'argent. Comment faire parmi une foule d'étrangers. J'ai eu le bonheur de trouver un Canadien qui m'a prêté de l'argent pour monter aux mines où je suis allé pensant de bien faire ; mais j'ai été obligé de descendre, tant la misère y était grande. Il fallait payer la farine une piastre la livre, les patates trois cheffins dix-huit sous la livre et le bœuf quarante quatre sous la livre. Oh ! j'aurais bien voulu avoir le bœuf que, avant mon départ du Canada, alors que j'avais l'avantage de demeurer chez vous, vous aviez trouvé immanquable et que vous avez donné ; il était trois fois meilleur. J'ai été trois semaines aux mines et j'ai travaillé cinq jours pour ne gagner que quatre piastres et demie ; cela n'était pas assez pour payer le quart de ma pension. C.... était avec moi ; il mangeait neuf francs par jour. Je suis descendu à Stockton, et j'ai eu la chance de trouver un Français qui s'est intéressé pour moi et m'a fait avoir une place à trente piastres par mois ; c'est tout ce que j'ai pu avoir. Quand j'ai vu tous ces malheurs-là, j'étais bien content que R.... ne fût pas venu avec moi, car il y avait assez de moi dans l'inquiétude.

A ceux qui voudraient venir en Californie, je dirai : Messieurs, ne partez jamais du Canada seulement avec deux cents piastres, car ici, comme ailleurs, il faut de l'argent pour faire de l'argent. En arrivant ici sans argent, on ne peut pas faire grand chose. P. est parti pour l'Amérique du Sud. J'ai donné la lettre dont j'avais été chargé par Mme. M. pour remettre à son fils, à un de ses amis qui, comme lui, quittait la Californie pour l'Australie ; il m'a promis de la lui transmettre. Rien de plus pour cette fois. Présentez mes amitiés à mes parents et amis et mes respects à tous, ceux qui s'informent de moi. Embrassez la petite fille pour moi. N'oubliez pas dans vos prières,

Notre ami pour la vie,

COMTE MERCIER.

FRANCE.

CORRESPONDANCE DU COURRIER DES ÉTATS-UNIS.

Paris, 21 Mars 1853.

AFFAIRES DE CONSTANTINOPLE.—Au moment où l'on croyait toute difficultés applanies en Orient par les concessions du sultan à l'Autriche et par la retraite du corps d'armée dirigé contre les Monténégrins, de nouvelles difficultés, plus graves que les premières, ont surgi soudain par suite de l'arrivée à Constantinople du prince Menschikof, envoyé extraordinaire de Russie, qui est venu imposer à la Sublime-Porte des conditions bien autrement dures et humiliantes que celles du comte de Leiningen. En effet, ces conditions seraient de trois sortes. Le Czar exigerait, premièrement, une indemnité pécuniaire pour les frais de la dernière occupation des provinces danubiennes par ses troupes ; secondement, l'annulation des concessions faites à la France relativement aux Lieux Saints ; troisièmement, la reconnaissance future du droit de suzeraineté ou de protectorat de la Russie sur tous les chrétiens grecs habitant la Turquie, ce qui équivaldrait à une dépossession presque absolue du sultan, la population chrétienne formant à peu près les deux tiers de la Turquie d'Europe.

Sentant bien que des exigences aussi exorbitantes ne pourraient être arrachées que par la menace et l'intimidation, l'empereur Nicolas a donné à cette mission les apparences les plus belliqueuses. Il en a chargé le ministre même de la marine, qui s'est entouré d'un état-major formidable, et qui, avant d'aller à Constantinople, a passé en revue la flotte et l'armée russes de la mer Noire, et leur a fait exécuter des manœuvres d'embarquement et de désarmement. Ce n'est pas tout. Cet ambassadeur s'est présenté au divan en matamore. Négligeant de remplir les formalités d'usage, il n'avait pas revêtu son uniforme, portait un simple costume de ville, et a refusé de rendre visite au ministre des affaires étrangères, Fuad-Effendi, dont la mauvaise foi, a-t-il dit tout haut, était connue du czar Nicolas. Le pauvre ministre a immédiatement donné sa démission, devant cette insulte officielle, que le sultan fut forcé d'endurer et de sanctionner. Mais cette humilité plus que chrétienne n'ayant point désarmé le Moscovite, la Porte se serait placée sous la protection de l'Angleterre et de la France, et le colonel Rose chargé d'affaires d'Angleterre, aurait aussitôt expédié à Malte une frégate à vapeur pour appeler à Constantinople l'escadre britannique, commandée par l'amiral Dundas. Des nouvelles de Malte et de Constantinople, reçues à Marseille, confirment l'appel de la flotte anglaise par le colonel Rose, mais constatent que ce dernier a pris spontanément cette résolution, sans avoir reçu de demande directe ou indirecte du sultan. L'Assemblée Nationale d'aujourd'hui dit le savoir d'une source certaine.

Quoi qu'il en soit, le danger n'en serait pas moindre, s'il était vrai, comme on l'avait annoncé d'abord, que l'escadre russe avait franchi les Dardanelles, ou si elle se disposait à le faire. Auroit les fonds publics ont-ils subi une forte baisse à la Bourse.

On se demandait quel parti allait prendre le gouvernement français dans ce conflit. Il avait lui-même de récents griefs

contre le Divan, qui a violé les engagements pris dans la question des Lieux-Saints, avec M. de La Valette, dont le départ de Constantinople a été marqué d'une dernière injure: car le vaporeur qui le ramenait en France a reçu un boulet du commandant du fort des Dardanelles, en guise de salut. Ce commandant sera indubitablement destitué pour cet acte d'imprudence ou de fanatisme, mais la France n'en conserve pas moins le droit de se montrer peu sympathique à un gouvernement faible ou parjure. En l'abandonnant à la vengeance et à l'ambition de la Russie et de l'Autriche, Louis-Napoléon pouvait obtenir une large part de ses dépouilles, que cette part lui fut faite Maroc ou à Tunis, en Egypte ou sur le Rhin.

Cette prévision a d'autant plus causé d'alarmes en Angleterre, qu'un rapprochement réel avait eu lieu, dans ces derniers temps, entre le cabinet des Tuileries et celui de Saint-Petersbourg; qu'on avait même parlé d'un voyage prochain du czar à Paris; que Louis-Napoléon, voulant éviter l'opposition des empereurs d'Autriche et de Russie à son sacre par les mains du pape, avait refusé, disait-on, d'envoyer, il y a un mois l'escadre française aux Dardanelles avec l'escadre britannique, et qu'enfin il était décidé à sacrifier à sa bonne intelligence avec Nicolas les avantages nominaux obtenus par M. de La Valette dans la question des Lieux-Saints.

Certes, si Louis-Napoléon avait nourri dans son cœur les pensées de haine et d'ambition que lui prête depuis si longtemps la presse anglaise, l'occasion était belle! Mais il vient de donner à ses accusations un éclatant démenti, en préférant hautement l'alliance de l'Angleterre à celle de la Russie, et en s'associant ouvertement avec la première de ces puissances pour le maintien de l'intégrité de l'empire turc, c'est-à-dire pour le maintien de la paix. A la suite de conférences qui ont eu lieu aux Tuileries, entre notre gouvernement et lord Strafford de Redcliffe, ambassadeur d'Angleterre à Constantinople, celui-ci et M. de Lacour, notre nouveau ministre, sont partis simultanément pour le même poste. En outre, le *Moniteur* d'hier a annoncé que l'escadre de Toulon avait reçu l'ordre de sortir de ce port et de se rendre dans les eaux de la Grèce.

D'après l'Assemblée Nationale, lorsque les flottes anglaises et françaises arriveront à leur destination, elles apprendront que tout est fini et que la Porte a consenti à placer ses sujets chrétiens sous la suzeraineté du puissant monarque du Nord, qui deviendra par là le chef suprême de tous les Grecs de l'Orient. Le gouvernement anglais prendra son parti de cette solution, parce qu'il sait que, dans un avenir plus ou moins prochain, le partage de l'empire turc sera inévitable, et qu'il ne vaudra pas fuir la guerre à la Russie et à l'Autriche réunies. "Quant à nous, ajoute l'Assemblée Nationale, nous croyons notre gouvernement trop sage et trop prudent pour s'engager, à cette occasion, dans un conflit sérieux. Il est facile de voir par la rédaction même de la note du *Moniteur*, que le gouvernement ne veut pas être complètement absent des lieux où se passent peut-être de graves événements, mais qu'il désire cependant en être assez éloigné pour n'y pas prendre une part directe et active."

Cette prévision du journal conservateur semble corroborée jusqu'à un certain point par la *Patrie*, le *Pays* et le *Constitutionnel* d'aujourd'hui, qui cherchent à rassurer les esprits, en disant tous les trois, dans des termes à peu près identiques, que l'envol de notre escadre dans l'archipel n'a rien de menaçant pour la paix: "Que le rendez-vous assigné à cette escadre dans les eaux de la Grèce, et en dedans des Cyclades, c'est-à-dire à plus de cinquante lieues des Dardanelles, indique complètement que la France n'a d'autre but que de prendre une position d'expectatives, en se tenant plus à la portée des événements."

Mais M. Emile de Girardin émet, dans la *Presse*, une opinion diamétralement opposée à celle de l'Assemblée Nationale. Il prédit que la Russie reculera devant la résolution prise par Louis-Napoléon avec une promptitude et une hardiesse auxquelles il ne peut refuser ses éloges. Selon lui, la Russie a voulu sonder le terrain et tâter l'Europe par une démonstration théâtrale. Si la France avait hésité, tout était perdu. La Russie, appuyée sur l'Autriche et la Prusse, eût dédaigné l'opposition de l'Angleterre isolée, et la Turquie était partagée à la barbe de la France, à laquelle elle n'eût rien dû, ni celui qu'elle eût laissé dépouiller, ni ceux qu'elle aurait laissé faire. Mais, en prenant position à côté de l'Angleterre, elle changera inévitablement la victoire de la Russie en une défaite, qui sera pour celle-ci une profonde humiliation et un gogo d'avenir pour la paix et pour la liberté.

Je n'oserais prédire, avec M. Girardin, que la tentative de la Russie aboutira à un échec aussi complet. Cela me paraît peu probable, vu l'absence fatale des ambassadeurs d'Angleterre et de France, qui a dû laisser le Divan sans conseils influents et sans appuis solides. Mais le rapprochement des deux cours de Paris et de Londres n'en sera pas moins un fait d'un grand poids dans la balance où se pèsent les destinées de la Turquie et celle de la liberté européenne. En s'alliant à la Russie et à l'Autriche, l'Empire français entrerait forcément, et de plus en plus, dans l'orbite des gouvernements absolutistes. Il rentrerait forcément, au contraire, dans l'orbite des gouvernements constitutionnels ou représentatifs, en se rattachant à l'Angleterre.

AFFAIRES D'ITALIE.—Il s'en était rapproché déjà en appuyant, comme elle, par d'amicales observations adressées au cabinet autrichien, la protestation du gouvernement piémontais contre le séquestre mis sur les biens des anciens habitants de la Lombardie, naturalisés sujets sardes. Lord John Russell a annoncé aux communes que la cour d'Autriche avait cédé à ces observations et promis de lever le séquestre, excepté en ce qui concernerait les individus convaincus d'avoir prêté secours et assistance à l'insurrection de Milan. En outre, un décret impérial, proclamé le 19 mars à Mantoue au milieu de chaleureuses acclamations, a ordonné l'abandon de tous les procès de haute trahison qui s'instruisaient dans cette ville.

Le blocus menaçant dont le Tessin est l'objet sera probablement aussi levé avant peu, quoique l'Autriche persiste à demander certaines réparations pour le passé et certaines garanties pour l'avenir, dans la réponse qu'elle vient enfin de faire au conseil fédéral de Berne. Le cabinet de Vienne sentira que Louis-Napoléon ne peut lui laisser envahir la Suisse, après avoir empêché le czar d'envahir la Turquie; et la France restera ainsi, par la force des choses, ce qu'elle est appelée à être sous toutes les formes de ses gouvernements, la protectrice éclairée du faible contre le fort, de la civilisation contre la barbarie.

Quelle s'appelle Empire ou République, tant qu'elle sera la France, elle remplira, bon gré mal gré, cette mission providentielle qu'elle partage avec l'Angleterre et l'Union américaine...

F. GAILLARDET.

NAISSANCE.

A St. Hyacinthe, la Dame de P. Lamothé, écrivain, Notaire, une fille.

BIOGRAPHIE

De M. Charles Joseph Ducharme, Archi-prêtre et ancien Curé de Ste. Thérèse, etc.

Le pays et le diocèse de Montréal en particulier, viennent de faire une perte bien sensible dans la personne de Messire Charles Joseph Ducharme, archi-prêtre, ancien curé de la paroisse de Ste. Thérèse de Blainville, et fondateur du Petit Séminaire-Collège de Ste. Thérèse, décédé le Vendredi-Saint, 25 de mars, à 3h. 20 minutes du matin, à l'âge de soixante-sept ans, et deux mois et demi, dans son appartement au collège.

M. Ducharme était né dans la paroisse de Laclaire, le 13 janvier 1786, d'une famille de cultivateurs très respectables. Après avoir reçu chez ses parents les premières instructions, il fut envoyé, au mois d'octobre 1792, au Collège de Montréal, tenu par MM. de St. Sulpice. Ce premier essai ne fut pas de longue durée, car quelques semaines après, il retourna chez ses parents qui, deux ans plus tard, le placèrent chez un respectable marchand de Montréal, chez lequel il resta pendant trois ans en qualité de commis. Il désira alors reprendre ses études chez MM. de St. Sulpice, auxquels il s'est toujours dévoué toute sa vie; il y fit son cours avec distinction, jouissant de la confiance de ses maîtres et de l'affection de ses condisciples. L'application aux études ne l'empêcha pas de s'occuper avec succès de la musique, pour laquelle il avait un goût très décidé. Ayant terminé son cours au mois d'août 1811, il se décida à entrer dans l'état ecclésiastique et se rendit à Québec pour faire ses études théologiques au Séminaire de cette ville, qui était le Séminaire-diocésain. Il y eut bientôt conquis l'estime des sages directeurs de cet établissement, qui lui confièrent dans le collège une place de confiance qu'il remplit à leur entière satisfaction. Il s'y fit aussi chérir et respecter par ses confrères du séminaire et par les élèves du collège, par sa piété vraie, sa gaîté franche, sa tournure d'esprit originale, et toutes les qualités aimables qui l'ont toujours distingué.

Au mois d'octobre 1814, il fut ordonné prêtre par feu Mgr. Plessis, d'honorable mémoire, qui le nomma vicaire pour la paroisse de St. Laurent de l'île de Montréal. Deux années qu'il y passa, en cette qualité, ont été deux années de bénédiction pour cette paroisse, et les habitants se félicitent encore d'avoir eu l'avantage de le connaître et de le posséder quelques temps. Il y déploya un zèle, une activité peu commune et y fit un bien étonnant dans la sphère resserrée où il dut se tenir renfermé. Aussi, ne l'a-t-on pas oublié, et sa mémoire sera longtemps en vénération dans cette paroisse.

A la fin du mois de septembre 1816, M. Ducharme fut nommé curé de Ste. Thérèse de Blainville. Cette paroisse ne jouissait pas alors d'une réputation très enviée. A tort ou à raison, elle passait pour une paroisse difficile, où régnaient de grands désordres. On le dit à M. Ducharme en lui annonçant sa nomination. Bien loin d'être effrayé à cette nouvelle et de reculer, il sentit son zèle s'enflammer et ne mit que plus d'empressement pour se rendre à sa nouvelle destination. Arrivé au milieu de ses nouveaux paroissiens, il sentit son cœur d'apôtre et de père, brûler du désir de gagner d'abord leur affection pour les gagner tous ensuite à Dieu. Il se livra sans mesure à toute l'ardeur de son zèle, n'épargna aucun moyen qu'il crut propre à lui procurer le chemin de leur cœur; il les recevait chez lui avec bonheur; s'entretenait familièrement avec eux; se montrait toujours prêt à leur rendre service, et ne s'absentait presque jamais de chez lui, même pour aller visiter un confrère; afin qu'on pût toujours le trouver si on avait besoin de lui. Mais ce fut surtout dans la chaire qu'il déploya une activité étonnante, ne manquant jamais aucune occasion d'instruire, ou de s'élever contre les désordres. Si, parfois, il était obligé d'adresser des reproches sévères, on ne s'en plaignait point, parce que l'on savait que ce n'était point en vue de dire des personnalités qu'il parlait, mais uniquement pour corriger et ramener les pêcheurs. On l'écoutait toujours avec attention et avec plaisir. Sa voix était forte et sonore; son débit plein d'unction et de naturel, et jamais ses bons paroissiens ne se sont lassés de l'entendre. Aussi, le bien qu'il a opéré parmi eux a-t-il été remarquable, et, en peu d'années, cette paroisse de Ste. Thérèse, d'abord si décriée, s'est-elle trouvée toute changée et une des paroisses les plus régulières des environs. Honneur donc, aux bons et dignes habitants de Ste. Thérèse qui ont su apprécier et reconnaître tout ce que leur bon et vénérable curé a fait pour eux! Leur docilité à son égard a vraiment été admirable, et leur dévouement au-dessus de tout éloge. Sous ce rapport, comme sous plusieurs autres, ils méritent assurément de servir de modèle.

M. Ducharme ne se borna pas à extirper les désordres dans sa paroisse, il songea à prendre les moyens d'y établir le règne de Dieu et d'y perpétuer le bien. Il n'en trouva aucun de plus efficace que la bonne éducation de la jeunesse. En conséquence, il établit une école pour des jeunes gens dans sa propre maison, et bâtit près de l'église une maison d'école pour les jeunes filles. On n'imagine pas ce qu'il a dépensé dans le but de l'éducation, et surtout, on ne peut deviner d'où il a tiré les ressources qui lui ont été nécessaires pour subvenir à tant de dépenses. Sa paroisse ne lui rapportait qu'un revenu très médiocre. Il faut évidemment que la providence s'en soit mêlée, et ait multiplié ses ressources, comme elle multipliait autrefois l'huile de la veuve.

Bienôt l'établissement de M. Ducharme se trouva resserré pour la foule d'élèves que sa réputation attirait près de lui; il lui fallut songer à bâtir. Ce fut alors qu'il rêta tout à neuf et uniquement à ses frais le presbytère, l'augmenta ensuite considérablement et le mit à deux étages, mais cela ne suffit pas encore, il fallut y ajouter une aile. Enfin, le nombre des élèves s'accroissant tous les jours, il se décida à entreprendre la construction de ce magnifique collège dont il a doté sa paroisse et le diocèse. Monument superbe qui suffirait seul pour perpétuer la mémoire de son auteur. Cette belle maison est construite sur une ferme de trois cents arpents, au moins, sur laquelle se trouvent des vergers, des sucreries et de belles plantations unissant l'utile à l'agréable, fournissant une partie des besoins de l'établissement, et contribuant à le rendre un séjour salubre et agréable, pour les élèves qui y trouvent de jolis boquets et des promenades délicieuses.

M. Ducharme croyait toujours n'avoir rien fait tant qu'il lui restait encore quelque chose à faire. On lui propose de faire pour l'éducation des jeunes personnes du sexe, à proportion autant que pour les jeunes gens. Il ne recule pas devant cette nouvelle entreprise, et bientôt la paroisse de Sainte Thérèse se trouve dotée d'un beau couvent, où les dignes et vénérables filles de la Sœur Bourgeois se chargent de former à la piété et aux connaissances utiles à leur sexe, les jeunes filles de la paroisse. Dans cette nouvelle entreprise, comme dans celle du collège, le généreux pasteur fut puissamment secondé par M. Joseph Duquet, son élève de prédilection, qui lui a succédé dans sa cure.

Voilà, en abrégé, ce que M. Ducharme a fait à Ste. Thérèse pendant trente-trois ans qu'il en a été curé. L'église et la sacristie considérablement augmentées; les tours bâties; le presbytère construit à neuf, à ses frais et augmenté du double en longueur et en hauteur; le collège et le couvent, grands et beaux bâtiments, en grande partie à ses frais, fruits d'une vie de sacrifices et de privations pendant trente-trois ans, car, il se refusait presque le nécessaire et se réservait à peine de quoi se nourrir et se vêtir. Depuis quelques années, il est vrai, la législature lui avait accordé quelques subsides, mais déjà, ses établissements étaient faits; sans être néanmoins finis.

Comme les saints et les amis de Dieu, M. Ducharme a été éprouvé, sur la fin de sa carrière, par les tribulations et certains bruits insidieusement répandus; mais, il était trop bien connu, et sa réputation trop bien établie pour en recevoir aucune atteinte; ils n'ont eu d'autre effet que de répandre de l'amertume sur ses derniers jours. Ce qui, ajouté à une première attaque de paralysie depuis environ quatre ans, a commencé à ébranler sa forte constitution qui semblait devoir lui assurer une longue vie. Mais quelques nouvelles attaques, et surtout une, la dernière le 23 de ce mois, ont terminé une vie si belle, et si remplie de vingt-cinq.

Les obsèques de M. Ducharme ont eu lieu, le 27 du même mois, dans l'église de Ste. Thérèse, au milieu d'un concours très nombreux des habitants de la paroisse et des paroisses voisines, tous empressés de venir témoigner leur respect profond pour la mémoire d'un prêtre si vénérable et qui a été pendant de longues années un sujet de longue édification pour eux. Monseigneur de Montréal, entouré d'un nombreux clergé, a chanté le service funèbre et s'est chargé de faire lui-même le panégyrique du vénérable défunt et de rendre justice à sa tendre piété et à toutes ses vertus.

M. Ducharme par son esprit, son mérite, sa piété, ses vertus, toutes ses qualités aimables et tout le bien qu'il a fait, devra occuper une belle page dans l'histoire de son pays. On trouvera peu d'hommes qui avec les faibles moyens qu'il avait à sa disposition, aient fait autant de choses pour le bien public. Ce sont là les œuvres d'un saint prêtre et d'un véritable ami de son pays.

Honneur au pays qui fournit de tels hommes! ce sont des modèles plus aisés à admirer qu'à imiter.—*Minerve*.  
28 mars 1853.

**ENCAN PUBLIC ET TATTERSALL.**  
G. M. DESFORGES, seul Encanteur licencié à St. Hyacinthe, encourage Nord-Est de la maison d'Antoine Desmartau, rue Cascade, a ouvert une **SALLE D'ENCAN**, où tous les **SAMEDIS**, entre 10 et 5 heures, il vendra, sans réserves, toutes espèces d'**EFFETS, MARCHANDISES, VAISSELLE**, etc.  
Les autres jours de la semaine son établissement sera ouvert au public, et il vendra ses marchandises à vené privée au prix de l'encan.  
Les **MARDI** et **JEUDI** soir, à 7 heures, il y aura des **RAFFLES** d'effets de Ménage et autres, à des mises très modérées.  
Il recevra avec remerciements tous les effets et marchandises qu'on voudra bien lui consigner; ses conditions seront raisonnables.  
Le second **LUNDI** de chaque mois, il offrira en vente toutes espèces d'**ANIMAUX, de VOITURES, de MEUBLES**, etc., qu'on lui aura envoyés pour vendre.  
N. B. Attendu que, par la 4me et 5me Victoria, Cap. XXI, une pénalité **CENT LIVRES** courant, pourra être réclamée contre toute personne qui vendra ou disposera, par Encan ou Enchère publique, d'aucunes marchandises ou effets, le soussigné se transportera à domicile tant dans la ville que dans la campagne, pour y faire toutes les ventes dont l'on voudra bien le charger, et ce à des conditions libérales.  
Il attire l'attention des personnes qui, jusqu'ici, ont eu l'habitude de vendre sans licence, sur la loi et la pénalité ci-dessus mentionnées.  
G. M. DESFORGES.  
St. Hyacinthe, 12 avril 1853.

**VENTE DE MEUBLES DE MENAGE, PAR ENCAN.**  
Il sera vendu, **LUNDI** prochain, le **DIX-HUIT** du courant, à la résidence des héritiers de feu **NARCISSE BOIVIN**, tout le **MOBILIER** en usage des dits héritiers, consistant en Lits de Plumes, Matelats, Couchettes, Baudouins, Tables, Chaises, Sopha, Commodes, Armoires, Rideaux et Couvertures de lits, Service à Thé et à Dîner. Aussi un Poêle de cuisine avec ses vaisseaux et un Poêle simple avec son tuyau, etc.  
**LÉONARD BOIVIN**, Tuteur.  
St. Hyacinthe, 12 avril 1853.  
G. F. BARNES & FRECHETTE,  
MONTREUX A BATTRE.

**AUSTRALIE.**  
**Ligne Clipper Barks.**  
**MALBOURNE ET PORT PHILIP.**  
LA NOBLE BARQUE  
**KATE SWEETLAND,**  
CAPT. BEATING,  
SUCCÉDERA à la Barque **HUNGARIAN**, comme quatrième de cette ligne, et fera voile pour **MELBOURNE ET PORT PHILIP**, le 20 AVRIL, de **BOSTON**, avec un Capitaine expérimenté, un Médecin habile et de bons matelots. Le soussigné invite ceux qui se proposent d'émigrer de profiter de cette Barque qui partira comme plus haut annoncé. Cette compagnie expédiera tous les quinze jours un Vaisseau de ce Port. Pour passage s'adresser à  
**C. W. STARNES,**  
39, State Street, Boston.  
Boston, 2 avril 1853.

**AVIS.**  
JE Soussigné prévient le Public que je ne serai responsable d'aucune **DETTE** contractée en mon nom sans un écrit signé de ma main.  
**J. C. PERRAULT,**  
St. Hyacinthe, 8 avril 1853.  
**AVIS.**  
**SABELLE MORIN**, mon épouse, ayant laissé mon domicile sans cause légitime, je prévient toute personne que je ne serai responsable d'aucune dette qu'elle pourra contracter en mon nom.  
**AMABLE GOYETTE,**  
Roxton, 5 avril 1853.

**IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE**  
du  
**COURRIER DE SAINT-HYACINTHE.**  
**IMPRIMERIE.**  
ON sera toujours prêt, à cet Etablissement, à faire toutes espèces d'ouvrages (*Jobs*) tels qu'impressions de *Grandes et Petites Affiches, Blancs de toutes sortes*, pour Notaires et Greffiers des Cours des Commissaires et de Circuit, *Lettres d'Affaires, Lettres Funéraires, Cartes de Visites et d'Affaires, Raps, Billets*, et généralement tout ce qui concerne l'imprimerie. Toutes ses impressions seront exécutées avec soin et exactitude, et les prix seront bien modérés.  
**LIBRAIRIE.**  
POUR répondre à des demandes souvent manifestées par un grand nombre de personnes de St. Hyacinthe et de ses environs, il y aura constamment à cet Etablissement un Assortiment complet et varié tant de **LIVRES d'ECOLÉS** que de **LIVRES DE PRIERES**, Papier de toutes grandeurs et de différentes qualités, Enveloppes à lettres, Encre noire et bleue, Plumes, Cire, Pain à cacheter, Crayons, etc., etc. Tous ses objets seront vendus aux mêmes prix qu'à Montréal.  
St. Hyacinthe, 1er avril 1853.

**LAIT! LAIT!**  
A ceux qui veulent acheter leur **LAIT** à bon marché et sans trouble, le soussigné s'engage à fournir chaque matin, très assidument et bien ponctuellement, à commencer au **PREMIER MAI PROCHAIN**, le lait voulu pour les besoins journaliers, en allant chaque jour distribuer aux domiciles de ceux qui voudront bien l'honorer de leur pratique du *Lait pur et sans dérivatif*. Ceux qui voudront bien l'encourager, sont priés d'inscrire leurs noms à la pharmacie du Dr. Leclère.  
**F.-X. NORMANDIN.**  
St. Hyacinthe, 1er avril 1853.

**MAISON A LOUER.**  
Possession au 1er mai prochain,  
**UNE MAISON**, rue Concorde, avantageusement située pour le Commerce, avec Ecuries, Hangars, Jardin et Cour spacieuse.  
Pour les conditions, s'adresser à  
**Mme LAMBERT,**  
St. Hyacinthe, 12 avril 1853.

LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES

AU BUREAU DE POSTE DE SAINT-HYACINTHE, Du 1er au 31 Mars 1853 inclusivement. Adelin Thomas. L'Heureux Charles. Blanchette Joseph. Lucier Joseph. Brunard Olivier. Lereux Edouard. Bouchard Dme Marguerite. Laconte Léon. Bernier Ambroise. Lafrenière Baptiste. Belanger Joseph. Levy Joseph. Benoit Mde Toussaint. Laderoute Narcisse. Bérard Mad Baptiste. Leblanc Charles. Broderick Jeremiah. Labrech Prospère. Casavant Emélie. Marquette Jean-Bte. Cartier Luc. Maheux Jean-Bte. Carole John. Miyette Pierre. Oeiley Francis. Marquette Israël. Dessels et Dusault. Moreau William G. 2. Decelle Appolline. Maro Mrs Mary. Delage Michel. Normandin Joseph. Dassum Adeline D. Paradis Charles. Dumuis Michel. Piché Benjamin. Fitch Joseph. Pacaud G. J. Fitchette Joseph. Reeves Eusèbe. Flowers J. L. St.-George J. Bte. Frechette Moïse. St.-Germain Louis. Goulet Joseph. Shephard Thomas. Hould Peter. Sigouin Toussaint. Jennvas Alexandre. Turcot Louis, La Présen- Loïsele Amtere. Tatu J. F. R. [station. Livernoche Edouard. Feta Charles, 2. Lanquande Louis. Vient François. Leureux Mr. White John. E. L. R. COUILLARD-DESPRÉS, Maître de Poste. St. Hyacinthe, 5 avril 1853.

Profitez du bon marché pour vous habiller. LEON ROBITAILLE, MARCHAND-TAILLEUR. Coin des rues St. Simon et Ste. Marguerite, près du Marché. ENSEIGNE DU MOUTON BLANC SUR PAVILLON ROUGE.

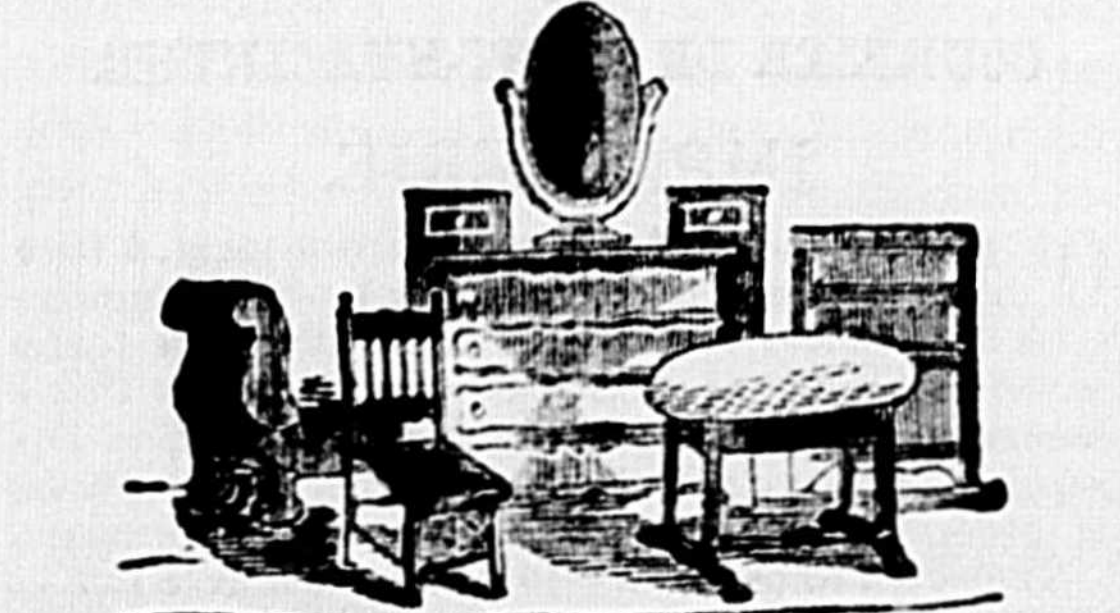


OFFRE respectueusement ses remerciements à ses nombreuses pratiques, et au public en général, pour l'encouragement dont on a bien voulu l'honorer; et s'empresse d'annoncer que le patronage libéral dont il a été favorisé depuis la dissolution de la société qui existait entre lui et son frère, FELIX ROBITAILLE, lui a donné l'avantage de pouvoir prendre des moyens de fournir des HARDES de toutes sortes, à UN PRIX SI REDUIT et d'UNE FAÇON SI SATISFAISANTE qu'il ne peut craindre la compétition. Les HARDES de bonne étoffe et bien faites coûtent généralement cher; Mr. LEON ROBITAILLE a trouvé le moyen de les vendre à un prix vraiment très-réduit et d'un goût d'une coupe si élégante, qu'il se flatte de la satisfaction qu'elles donneront à ceux qui voudront bien l'honorer de leur pratique. On trouvera chez Mr. Robitaille: Draps, Casimirs, patrons de Vestes et de Pantalons de toutes sortes, ainsi que Cravattes, Cois, Collets, Chemises, &c., &c. Toutes commandes pour ouvrages seront exécutées avec soin et ponctualité. — Les personnes qui apporteront leurs étoffes seront servies aussi bien que les autres. St. Hyacinthe, 25 mars 1853.

VOITURES! VOITURES!

MR J.-B. GAGNON a l'honneur d'annoncer au public qu'on trouvera chez lui des VOITURES de toutes sortes, telles que Waggon à un ou deux sièges, Charettes, Dog-Carts et Sulky's, le tout fait avec solidité et élégance et aux prix les plus modérés.—St. Hyacinthe, 25 mars 1853.

CUVES, SEAUX, BARATTES, &c., &c. MR PIERRE HADDE, Tonnellier, rue St. Simon, a l'honneur d'annoncer au public qu'on trouvera chez lui un choix considérable de Cuves à lessiver, à blanchir et à Bains, ainsi que Seaux de toutes dimensions et de toutes sortes, Barattes, Tonneaux, Vaisseaux en ovale, &c., &c.—St. Hyacinthe, 25 mars.



JUSTINIEN BENOIT & AMABLE BENOIT, MEUBLIERS, Rue St. Simon, vis-à-vis M. Léonard Boivin, (ARRIVÉS RÉCEMMENT DES ETATS-UNIS.)

ONT l'honneur d'annoncer qu'on trouvera chez eux des MEUBLES de toutes sortes et qu'ils seront toujours prêts à en fabriquer de nouveaux sous le plus court délai et dans le goût qu'on demandera. Leurs ouvrages seront toujours d'un prix très-réduit et faits de manière à ne pouvoir craindre la compétition en aucune manière. St.-Hyacinthe, 25 mars 1853.

Maison de Pension. BENJAMIN SINOTTE, Près du Marché, rue Cascade, St. Hyacinthe, OFFRE ses sincères remerciements à ses amis et au public pour l'encouragement qu'il en a reçu, et a l'honneur de les informer qu'il est convenablement logé pour recevoir 15 à 20 personnes. Il prendra des pensionnaires à la semaine et au mois. Les voyageurs qui voudront bien visiter sa maison seront satisfaits sous tous les rapports. St. Hyacinthe, 1er mars 1853.

A VENDRE. UN EMPLACEMENT avec toutes ses dépendances, situé sur la rue Cascade, St. Hyacinthe, près du marché. Aussi un autre EMPLACEMENT avec ses dépendances, sis en la dite ville de St. Hyacinthe, rue St. François, près du marché. Conditions faciles. S'adresser à Chs. PICARD. St. Hyacinthe, 1er avril 1853.

A VENDRE. UN EMPLACEMENT situé en la ville de St.-Hyacinthe, au coin des rues Concorde et St.-Antoine, de la contenance de 80 pieds de front sur 90 de profondeur, avec UNE MAISON EN BOIS bien bâtie et autres dépendances dessus érigées. Pour les conditions s'adresser à BTE. KLÉBAUR. N. B. Cette propriété sera vendue au prix d'estimation des cotiseurs de la Corporation. St.-Hyacinthe, 15 mars 1853.

MAISON A LOUER. UNE MAISON EN BRIQUES, avec ses dépendances, située sur la rue Ste. Marie. Possession donnée au 1er Mai. S'adresser au propriétaire, CHARLES RAVENEL DIT LA LIME. St. Hyacinthe, 1er avril 1853.

A VENDRE OU A LOUER. SOURCES D'EAU MINERALE DE PROVIDENCE, A ST.-HYACINTHE, Pour les conditions, s'adresser au propriétaire, Messire ED. CRVIER, Curé de Ste-Marie. Ou au Soussigné, LOUIS ARCHAMBAULT. St.-Hyacinthe, 15 mars 1853.

A LOUER, Et possession donnée au 1er Mai, UN LOGEMENT près du Marché. — AUSSI : — UN APPARTEMENT pour Office ou Magasin. S'adresser à FRS. LEMAY. St. Hyacinthe, 4 mars 1853.

A VENDRE OU A LOUER, Possession au mois de Mai prochain, TROIS SUPERBES LOGEMENTS, avec dépendances, distribués: Un pour un HOTEL et les deux autres pour l'usage de familles privées; situés à la porte du Palais-de-Justice, du dépôt du Chemin de Fer, et à peu de distance de l'Eglise, du Collège, du Couvent et du Marché. Conditions libérales. S'adresser à PATRICK O'LEARY, Demeurant chez les Diles Dufresne. St. Hyacinthe, 4 mars 1853.

LE Soussigné prend la liberté d'annoncer au public qu'il a en mains une grande variété de Harde faites et Draps de différentes qualités: Toutes commandes qui lui seront faites seront exécutées avec ponctualité, le tout à des prix raisonnables. FELIX ROBITAILLE, Marchand Tailleur, Rue St. Simon, vis-à-vis le Marché. St. Hyacinthe, 22 février 1853.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT, A GRAND MARCHÉ.

MAGASIN DE CHAUSSURES. IL EST IMPORTANT D'AVOIR UNE BONNE CHAUSSURE. PIERRE HOGUE, Rue St. Simon, Place du Marché, Saint-Hyacinthe

A l'honneur d'informer le public qu'on trouvera constamment chez lui des CHAUSSURES de toutes sortes, Bottes, Bottines, Brodequins, Souliers de Maroquin, &c., &c. L'ouvrage sortant de la Boutique de Mr. Hogue sera toujours garanti, d'un prix modique et fait de manière à pouvoir faire compétition avec ce que l'on peut désirer de mieux dans ce genre à Montréal et aux Etats-Unis —11 mars 1853.

HARNAIS, SELLES, BRIDES, VALISES, &c., &c.

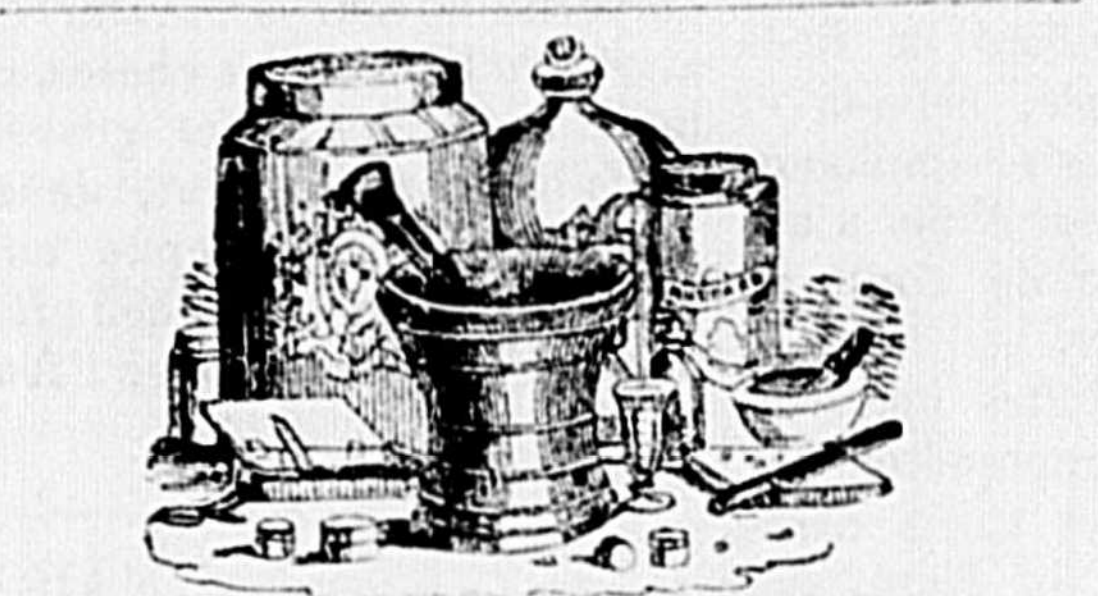


MR. ISIDORE LUPIEN, Grande maison de Briques, Place du Marché, Saint-Hyacinthe, Reconnaisant envers ses amis et le public pour l'encouragement libéral qu'il en a reçu, a l'honneur de les informer que l'on trouvera chez lui, comme par le passé, toutes sortes d'ATTELAGES CANADIENS et AMÉRICAINS, SELLES, BRIDES, VALISES et PORTE-MANTEAUX, &c., &c., faits dans le dernier goût et avec les meilleurs matériaux. Tous ces articles étant fabriqués chez lui, il pourra les vendre aux mêmes prix qu'à Montréal. Mr. LUPIEN recevra, au printemps prochain, un grand assortiment de CUIRS de toute espèce, qu'il vendra à bon marché. St. Hyacinthe, 8 mars 1853.

MEUBLES! MEUBLES! LES soussignés annoncent à ceux qui veulent se procurer des COUCHETTES, TABLES, CHAISES de toutes sortes, etc. qu'ils sont aujourd'hui prêts à les satisfaire en leur donnant ces MEUBLES de la meilleure qualité et d'un prix plus modique que qui que ce soit, vu le nouveau mécanisme employé pour les fabriquer. J. St. GERMAIN et Cie. St. Hyacinthe, 1er avril 1853.

CHEMIN DE FER DU ST. LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.

Table with train schedules for the St. Laurent and Atlantic Railway, listing arrival and departure times for various stations like Longueuil, St. Hilaire, Windsor, etc.



PHARMACIE CANADIENNE, PAR LE DR. GEORGES LECLERE, SEUL AGENT POUR: Gargling Oil, Médicines de Comstock et Frière, Pillules de Moffat, Piles de Brandreth, de Wright, Severy's wood Stone wash, Doan's Pulmonic Elixir.

200 LIVRES DE HOUBLON SUPERIEUR, à vendre, à un prix très modéré. St. Hyacinthe, 22 mars 1853.

"LE PAYS AVANT TOUT." FONDERIE DE P. SOLY. SAINT-HYACINTHE.

LE Soussigné exécute toutes sortes d'ouvrages, soit en fonte, fer, acier ou cuivre, et répare et fait des machines à vapeur. De plus, outre ses moulins, dont il ne lui reste qu'un petit nombre sur tout ce qu'il en a fait, le Soussigné a constamment en main et à vendre, bon nombre de Charrues, Cribles, Roues à Moulins, Haches, etc., etc. L'importance de cet établissement permet de satisfaire, sans aucun retard, à toutes les demandes. N. B. Toutes lettres pour commandes doivent être adressées franchises de port à PIERRE SOLY, St. Hyacinthe.

VICTOR COTÉ. Voulez-vous avoir une chaussure élégante et bonne, adressez-vous à M. V. Côté, vous trouverez à son magasin ce qu'il vous faut. Aimeriez-vous un choix très considérable, vous le trouverez là à votre portée; ou bien attendez, et avant longtemps vous choisirez dans un assortiment beaucoup plus varié, qu'il doit recevoir.

A ceux qui veulent des cuirs de toutes sortes comme fournitures pour les cultivateurs et les condonniers, on n'a qu'à entrer chez M. Côté pour les avoir à bas prix tout de même que, harnais complets, brides et selles, etc., de la meilleure qualité fabriqués dans son établissement ou importés des Etats-Unis de manière à les vendre à très-bon marché. St.-Hyacinthe, 24 fév.



ANDREW GEMMEL, IMPORTATEUR DE MARCHANDISES SÈCHES, GROCERIES et FERRONNERIE; a constamment en main un assortiment considérable et varié de MARCHANDISES DE TOUTES SORTES à son ancienne place, rue CASCADE, en face du Marché. De plus, il est Agent pour les Curatifs Galvaniques de Christie et les Médicines de Comstock et Frières. Aussi, à vendre en tout temps: HUITRES FRAICHES, POISSONS, &c., &c. St.-Hyacinthe, 18 mars 1853.

O. DESILETS, NOTAIRE. ETUDE DE LOUIS TACHÉ, ECR., COIN DES RUES GIROUARD ET LAFRAMBOISE. St. Hyacinthe, 22 mars 1853.

AU PEUPLE TRAVAILLEUR!! FONDERIE. LE Soussigné a l'honneur d'informer le public qu'il est prêt à exécuter toute sorte d'ouvrages dans cette branche. Il aura constamment en mains des Charrues, Cribles, Mouvements de moulins à farine et à scie, et généralement tout ce qui concerne la Fonderie. HYACINTHE DUSSAULT, St-Hyacinthe, 24 fév. Rue St-Simon.

FRANCOIS LEMAY, Coin des rues Ste.-Anne & Cascade, Saint-Hyacinthe, près du marché, Magasin en briques, Ancienne place de feu N. Boivin, écr. OFFRE respectueusement ses remerciements à ses pratiques et au public en général pour l'encouragement qu'il a reçu, et leur annonce qu'il a été nommé agent pour la vente de DROGUES ET MEDICINES de la célèbre maison de Comstock & Frières de New-York dont il disposera à des prix très-réduits. — AUSSI : — Un grand assortiment de groeries qu'il a fait venir de Boston, TEL QUE: Sucre, Melasse, Thé, Tabac, etc, etc, qu'il vendra en gros et en détail au prix de Montréal, DE PLUS: Un assortiment de ferronnerie, marchandises sèches très-bien choisies pour la campagne. Il prend toute sorte de grains au prix du marché. St.-Hyacinthe, 24 fév.

COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE, DE LIVERPOOL ET LONDRES. CAPITAL DEUX MILLIONS DE LIVRES STERLING, OU DIX MILLIONS DE PIASTRES. Incorporée par un acte du Parlement Impérial, de l'année 1836.

FONDS en mains pour paiement IMMEDIAT, un Demi Million de Livres Sterling, ou Deux Millions et Demi de Piastres: Agent pour St. Hyacinthe et lieux circonvoisins, L. DELORME, St. Hyacinthe: Agent général. J. H. MAITLAND, Montréal: 24 février 1853.

HOTEL DU CANADA.

Serafino Giraldi PREND la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il a loué cet établissement si longtemps et si avantageusement connu sous le nom de HOTEL DU CANADA, situé sur la rue St. Gabriel et ci-devant occupé et tenu par Madame St. Julien. S. G.—Ayant aussi acheté le terme non-échu du bail actuel de cette maison, a l'honneur d'annoncer que son salon pour rafraîchissements est actuellement GUVERT et qu'il sera prêt à recevoir ses amis, voyageurs, pensionnaires et le public, à l'ouverture de la navigation ou aussitôt que les réparations et améliorations qu'il entend faire faire à son établissement seront complètes, et dont avis sera dûment donné dans les journaux. Et il assure ses amis que rien ne manquera de sa part pour contribuer AU COMFORT de ceux qui voudront bien l'honorer de leur patronage. Montréal, 9 mars 1853.—11.

NOUVELLE PHARMACIE CANADIENNE, No. 86, rue Notre-Dame, vis-à-vis le nouveau Palais de Justice, Montréal.

C. VAN FELSON & Co., PHARMACIENS-CHIMISTES,

ONT en mains un assortiment complet de Drogues et Médicines, Médicines à Patentes, Parfums, &c., &c., à vendre, EN GROS et EN DÉTAIL, à plus bas prix que dans tout autre établissement en cette Cité. Ils viennent aussi de recevoir leur assortiment de Graines de Jardin et de Fleurs, &c., &c., qu'ils garantissent pures et de bonne qualité. Ils sont les seuls fabricants de la célèbre COLLE LIQUIDE, pour coller le verre, la faïence, le bois, &c., &c.—AUSSI GOUTTES POUR LE MAL DE DENTS, qui guérissent les douleurs dans quelques secondes. — Aussi : —

PATE DENTIFRICE D'IRIS, pour nettoyer et blanchir les dents et renforcer les gencives. Les soussignés feront une remise libérale aux marchands de campagne. C. VAN FELSON & Cie. Montréal, 4 mars 1853.

LES VEILLES CANADIENNES, Romans Historiques Illustrés.

PREMIÈRE VEILLÉE. LES DEUX ANNEAUX, LEGENDE DE LA NOUVELLE-FRANCE. ILLUSTRÉE DE CINQ GRAVURES, SONT maintenant SOUS PRESSE et seront à vendre la SEMAINE PROCHAINE, au Bureau du Courrier de St.-Hyacinthe. L. J. RACINE, Agent gééral. St.-Hyacinthe, 18 mars.

LA RUCHE LITTÉRAIRE ILLUSTRÉE. PREMIÈRE LIVRAISON. PRIX 15 SOLS. A VENDRE au Bureau du Courrier de St-Hyacinthe. St. Hyacinthe, 18 mars 1853. IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR P.-J. GUYTÉ ET A. DEGRANDPÈRE.